

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-290

Relatif à la démolition d'immeuble

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 16 janvier 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2023-290 relatif à la démolition d'immeuble.

Ledit règlement a pour objet d'encadrer le processus de démolition d'immeuble sur le territoire de la Municipalité.

Le [règlement](#) numéro 2023-290 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 19 h 30.

Ledit règlement peut être consulté sur rendez-vous, en téléphonant préalablement au 450 347-5376, au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 19^e jour du mois de janvier 2023.

Signé : *Manon Donais*